

Lettre d'actualité

#17

Le mot du Président



Les propos de cette nouvelle lettre d'actualité du SDE65 sont à l'image des moments que nous vivons, partagés entre des incertitudes, mais aussi de belles perspectives.

Des incertitudes sur les prix des énergies, qui avaient atteint des records en 2021/2022 avant de baisser très récemment, bien que ce marché, lié aux événements et à la géopolitique mondiale, reste volatil.

De belles perspectives, avec le soutien de l'État aux projets des territoires dans le cadre du « Fonds vert » et le lancement dans les Hautes-Pyrénées de projets de développement des énergies renouvelables et de solutions techniques innovantes.

Dans ce contexte complexe et mouvant, le SDE65 restera présent aux côtés des acteurs publics. Je les remercie de leur confiance.

Patrick Vignes, Président du SDE65



EN PROJET



LE FONDS VERT, ACCÉLÉRATEUR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

Le « Fonds vert » est un dispositif gouvernemental inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Doté de 2 Md€, il aide à financer des projets des collectivités territoriales et de leurs partenaires dans trois domaines : performance

environnementale, adaptation du territoire au changement climatique, amélioration du cadre de vie. Le SDE65 a présenté des dossiers de projets de rénovation de l'éclairage public aux deux premiers appels à projets. Ont déjà été retenus les projets déposés pour trois stations de ski et deux communes urbaines. Sont en cours d'étude neuf dossiers déposés pour un total de 120 communes. D'autres dossiers seront déposés par le SDE65 en septembre, au titre du 3^{ème} appel à projets 2023.

DEUX GRANDES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES EN CHANTIER

Les travaux sont en cours à Oroix-Pintac en partenariat avec Urbasolar (production attendue : 14 GWh/an), et à Oursbelille en partenariat avec le syndicat mixte d'alimentation en eau potable (SMAEP) Tarbes-Nord (production attendue : 5,4 GWh/an). Ces deux centrales, soutenues par la SEM Ha-Py Energies, actionnaire des sociétés de projets, seront mises en service fin 2023.

DES RÉSEAUX DE CHALEUR EN CONSTRUCTION

A Ibos, la construction d'un réseau de chaleur alimenté par géothermie de nappe est lancée. Le réseau desservira le centre de loisirs, la nouvelle cantine, l'école maternelle, l'école La Passerelle et le centre Pierre Comet. A Trie-sur-Baïse, le SDE65 a lancé le chantier de réalisation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière bois-énergie.

Chaudière de Trie-sur-Baïse en construction



EN BREF

LE SDE65 LEUR SOUHAITE LA BIENVENUE

- Gaudéric Maribaud, technicien en charge du développement des énergies renouvelables électriques
- Laure Rolland, technicienne en charge des projets de chaleur renouvelable (arrivée prévue en septembre)
- ... et le petit Nans, né le 28 février, pour le plus grand bonheur de Jean Chanéac !



Le groupement d'achat d'énergies accompagne et sécurise les acheteurs publics

Depuis 2021, les prix de l'énergie ont beaucoup fluctué, en augmentant fortement avant de baisser très récemment. Dans ce contexte mouvant, le groupement d'achat piloté par le SDE65 constitue un cadre sécurisé pour les acheteurs publics. Un marché soumis aux aléas géopolitiques

Les prix de l'énergie avaient flambé en 2021/2022 en raison de la reprise d'activité post crise sanitaire, puis de la guerre en Ukraine. L'électricité avait ainsi subi une hausse de 40 %, et le gaz de 60 %. Mi-2022, les prix de gros de l'électricité pour 2023 avaient battu un record pour la France en atteignant plus de 1 000€ le mégawatt-heure (MWh), contre environ 85€ en 2021, alors que les cours du gaz atteignaient des niveaux historiques. En 2023, les prix ont continué à augmenter en début d'année, avant de baisser.

Des mesures de limitation des impacts

Pour atténuer les effets des augmentations de prix pour les consommateurs, le gouvernement a pris un ensemble de mesures jouant le rôle de « bouclier tarifaire ». Pour les ménages, le tarif réglementé du gaz prendra fin le 30 juin 2023.

Un groupement d'achat piloté par le SDE65 au bénéfice des acheteurs publics

Le groupement d'achat public d'énergies (gaz et électricité) des Hautes-Pyrénées a été lancé en 2016 à l'initiative du SDE65, du Département et de la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.

En 2021, ce groupement a rejoint un groupement régional de plus de 2 000 membres, coordonné par le SDE du Tarn. Le SDE65 reste pilote pour les Hautes-Pyrénées. Les volumes de gaz et d'électricité (hors écrêtement ARENH) ont été acquis au prix moyen (base) de 67,5 €/MWh pour le gaz et de 199,93 €/MWh pour l'électricité, retrouvant ainsi les niveaux de prix de l'année 2022.

Dès l'été 2023, le groupement d'achat pourra prendre les positions en vue de l'achat des volumes de gaz et d'électricité pour l'année 2025.

Enfin, à compter du 1er janvier 2025, il accueillera deux nouveaux acheteurs publics (CCAS de Lourdes et abattoir du Pays Toy), ce qui porte le nombre d'acheteurs à 145 pour un volume d'achat de 20 M€ par an.

Cette politique d'achat groupé permet ainsi aux acheteurs publics adhérents de bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise du SDE65.

Nouvelle procédure d'instruction des avis d'urbanisme



Dans le cadre de la création du bureau d'études du service Réseaux, le SDE65 a mis en œuvre en 2023, pour le secteur rural, une nouvelle procédure de réponse aux demandes d'avis d'urbanisme adressées par les communes.

En secteur rural

● Chiffrage d'une demande de certificat d'urbanisme (CU)

Le SDE65 ne réalise plus de chiffrage systématique du raccordement au réseau électrique. Si la commune souhaite que ce chiffrage soit établi, elle doit en faire la demande au syndicat, en complétant la fiche annexe au formulaire de demande et en décrivant précisément le projet de construction et les besoins en énergie.

Que le chiffrage soit demandé ou non, le SDE65 réalise l'étude technique approfondie puis la transmet au service instructeur de la commune pour réponse à la consultation.

● Chiffrage d'une demande d'autorisation d'urbanisme (AU) autre que CU : permis de construire, permis d'aménager, déclaration de travaux...

Le SDE65 saisit Enedis de la demande de la commune, Enedis réalise l'étude technique approfondie, puis la transmet au SDE65 pour réponse à la consultation. Un chiffrage est réalisé par le SDE65 lors de travaux d'extension et/ou de renforcement de réseau.

En secteur urbain (26 communes)

Procédure inchangée : les communes consultent directement Enedis pour les demandes de CU et d'AU.



Les communes rurales doivent adresser leurs demandes de raccordement au réseau électrique à sde65au@sde65.fr.

Le schéma départemental de développement des infrastructures de recharge

pour véhicules électriques et hybrides rechargeables
des Hautes-Pyrénées (SDIRVE 65)

La loi d'orientation des mobilités (loi LOM) de 2019 donne la possibilité aux collectivités ou établissements publics de réaliser un schéma directeur de développement des IRVE. Le SDE65 s'est positionné pour élaborer ce schéma avec les EPCI et les gestionnaires des réseaux. Le « SDIRVE 65 » propose une vision prospective de la mobilité électrique à l'horizon 2028, et préconise les solutions de recharge à développer pour l'accompagner.

Un accroissement rapide de la mobilité électrique nécessitant le développement de nouvelles infrastructures de recharge

On estime que les Hautes-Pyrénées compteront, en 2028, 17 000 véhicules électriques ou hybrides rechargeables, contre moins de 2 500 en 2021. Ce parc nécessitera la disponibilité de 1 500 points de recharge accessibles au public, contre moins de 250 aujourd'hui.

Le SDIRVE 65 propose un scénario de développement d'une puissance totale de **20 377 kW** répartie sur **1594 points de charge** :

- **65 points** de charge rapide (courant continu)
- **389 points** de charge normale
- **1 140 places** de stationnement électrique sur parking (« hubs » de recharge)

Une vision prospective globale

Pour prendre en compte toutes les dimensions du développement de la mobilité électrique, les solutions proposées doivent être :

- coordonnées entre maîtres d'ouvrage publics et privés
- cohérentes avec les politiques locales de mobilité, de protection de la qualité de l'air et du climat, d'urbanisme et d'énergie
- adaptées à l'évolution des besoins de recharge pour le trafic local ou de transit



Un document partenarial

Avec l'accord du Département et des 9 EPCI des Hautes-Pyrénées, le SDE65 pilote l'élaboration du SDIRVE 65 au sein d'un comité de pilotage regroupant l'État, le Département, les 9 EPCI et les gestionnaires de réseaux électriques.

Afin de garantir une cohérence régionale dans le déploiement des infrastructures de recharge, les 13 syndicats d'énergie et les deux métropoles (Toulouse et Montpellier) d'Occitanie ont créé un groupement de commandes pour lancer conjointement les études d'élaboration des 15 SDIRVE. Les études ont été confiées à un groupement de deux bureaux d'études spécialistes des transports et de la prospective : TACTIS et EGIS.

Ces études sont financées à 80 % par la Banque des Territoires.

Un calendrier opérationnel

Les études ont été réalisées de mars 2022 à avril 2023. Parallèlement, le comité de pilotage s'est réuni deux fois. Le rapport d'études a été présenté au comité de pilotage en mai 2023, puis au bureau du SDE65 en juin. Il sera soumis à validation du préfet des Hautes-Pyrénées pour adoption définitive.



YVES LAFFAILLE, MAIRE DE BEAUDÉAN, EXERCE DES FONCTIONS AU SEIN DU BUREAU DU SDE65 DEPUIS 12 ANS. IL EN EST AUJOURD'HUI L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS, ET PRÉSIDE LA COMMISSION RÉSEAUX.

Quel regard le maire de Beaudéan porte-t-il sur le rôle du SDE65 ?

En tant que maire de Beaudéan, je suis particulièrement sensible aux besoins des petites communes, auxquelles le syndicat apporte conseil et expertise. Le SDE65 contribue également à l'aménagement du territoire, lorsqu'il réalise une centrale photovoltaïque dans une ancienne carrière à Bours, ou construit des ombrières photovoltaïques sur le parc à bestiaux de Rabastens-de-Bigorre. En matière d'achat d'énergies, le groupement piloté par le SDE65 sécurise les maires, qui ne sont plus seuls face à la complexité d'un marché extrêmement incertain.

Comment avez-vous vu le syndicat évoluer ?

La raison d'être du « syndicat d'électrification » d'après-guerre était d'apporter l'électricité dans les maisons. Celle du « syndicat d'énergie » d'aujourd'hui est de garantir dans les foyers une distribution électrique de qualité à des appareils toujours plus nombreux et plus sensibles. Il doit aussi contribuer aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables. Ces dernières années, le SDE65 a multiplié les initiatives pour s'adapter à ces évolutions, en étoffant le bureau d'études, en développant le conseil en économies d'énergies, en créant la SEM Ha-Py Énergies...

Et quelles évolutions voyez-vous pour l'avenir ?

Les besoins en électricité vont augmenter, alors que les énergies fossiles vont se raréfier. Dans ce contexte, le SDE65 devra conserver sa capacité d'innovation et être réactif afin de garantir un réseau opérationnel en permanence. Une relation plus étroite avec Enedis pourrait permettre, également, d'enfouir conjointement les réseaux HTA, dont le renforcement est à la charge d'Enedis, et les réseaux basse tension, à la charge du SDE65.



AGENDA

- 5 JUIL.** Réunions du bureau du SDE65
- 14 SEPT.**
- 11 JUIL.** Compte-rendu d'activité de la concession (CRAC) avec EdF et Enedis
- 1^{ER} AU**
- 3 SEPT.** Participation du SDE65 au Pyrénées Bike Festival à Loudenvielle, qui comportera des épreuves de la coupe du monde de VTT.
- Premières rencontres des RICE de France au Pic du Midi de Bigorre, qui fut le premier site labellisé RICE de France. Le territoire national compte aujourd'hui 4 sites labellisés par l'Association internationale Dark Sky : la RICE du Pic du Midi de Bigorre (2013), la RICE du parc national des Cévennes (2018), la RICE Alpes Azur Mercantour (2019), la RICE du parc naturel régional de Millevaches en Limousin (2021). Le Parc naturel régional du Morvan a demandé la labellisation.
- 27 AU**
- 29 SEPT.**
- OCTOBRE** Assemblée générale du SDE65
- 26 OCT.** Inauguration de la centrale photovoltaïque au sol du parking du centre Leclerc à Orleix.
- Premier anniversaire de la labellisation du Pic du Midi de Bigorre en tant que RICE, avec un événement sur le site.
- DÉCEMBRE**



RETOUR SUR...

1^{ER} SEMESTRE 2023

Début des rencontres techniques du SDE65 et des EPCI pour permettre une revue des projets en cours ou annoncés. Elles se poursuivront sur 2023 avec les autres EPCI.

15 MARS

Signature de l'arrêté préfectoral portant modification des statuts du syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées.

5 AVRIL

Inauguration de la centrale photovoltaïque au sol de Capvern. Sur cet ancien site d'enfouissement de déchets, la SEM Ha-Py Énergies a travaillé en partenariat avec le SMTD, dans le cadre d'une société projet créée spécialement : DECHEN65.1.



25 MAI

Vif succès pour le stand du SDE65 au premier Salon des Maires des Hautes-Pyrénées, à Tarbes.

16 JUIN

Inauguration à Guchen de l'extinction expérimentale de l'éclairage public en milieu de nuit grâce au compteur Linky. Cette solution technique sera déployée dans d'autres communes.



26 JUIN

Intervention du SDE65, aux côtés du Département et d'autres partenaires, à la journée dédiée aux professionnels du bâtiment sur les enjeux de la rénovation énergétique globale. Cette même journée d'information sera proposée aux élus en octobre.



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DES HAUTES-PYRÉNÉES**
20 Avenue Fould, 65000 TARBES
Tél. 05 62 93 20 06
www.sde65.fr

SDE65 - 20, avenue Fould - BP 914 - 65009 TARBES Cedex
Date de publication : juillet 2023 - Prix de vente : gratuit
Responsable de publication : Bruno Rouch
Rédaction : Valérie Médaille, communication, conseil, formation
Design graphique : agence So'Happy - Crédit photos : SDE65
Diffusion : 1.100 exemplaires
Dépôt légal : à parution - ISSN : 2428-4483

